



BULLETIN SEMESTRIEL DE L'ACPS - PRINTEMPS 2023

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Cher(ère)s membres de l'ACPS,

Soyez les bienvenu(e)s au bulletin d'information de l'ACPS, édition printemps 2023. Je vous écris de l'aéroport de Toronto, en Ontario, alors que j'attends mon vol de retour à destination de Victoria, en Colombie-Britannique; ces déplacements me permettant d'appuyer mon travail en performance mentale avec Cyclisme Canada. Le fait de voyager à nouveau nous rappelle que le sport revient à la normale et que notre profession rime avec une imposante charge de travail : qu'il s'agisse de veiller à la performance d'un(e) athlète ou au bien-être et à la performance de l'équipe.

Cette édition du bulletin d'information abordera le professionnalisme dans l'exercice de la profession en performance mentale. Nous souhaitons vous partager les nombreux efforts déployés par l'ACPS pour vous valoriser dans votre profession (par des activités de formation continue), nous valoriser en tant que communauté (par la supervision) et édifier la profession en tant que telle (par l'accréditation).

À l'ère du sport sécuritaire au Canada, il est plus important que jamais que notre organisation soutienne les activités professionnelles des consultant(e)s en performance mentale. Ils et elles ont besoin d'une communauté vers laquelle se tourner pour obtenir des avis professionnels et défendre leur travail au nom des spécialistes. Nous sommes conscients de cette nécessité et nous efforçons d'endosser ce rôle en votre nom. Pour y parvenir, nous vous invitons à participer aux nombreuses activités organisées pour vous par l'ACPS. Restez à l'affût des activités sociales pour découvrir les occasions à venir.

Bien humblement,

Dr. Sharleen Hoar (she, elle), PhD, CMPC

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PERFORMANCE
MENTALE EN MILIEU
ACADÉMIQUE
**Les résumés analytiques
préparés par des membres
d'ACPS**

SUJET D'ACTUALITÉ
**Supervision - Démarches
initiales**
Josh Zettel

MISE À JOUR SUR
L'ACCREDITATION CPMC
Dr. Sharleen Hoar

REMARQUE DU COMITÉ
D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ,
D'INCLUSION ET
D'ACCESSIBILITÉ DE L'ACPS

ATELIERS POUR LA SANTÉ
MENTALE DES ENTRAINEURS
DU CCSMS

CONFÉRENCES À VENIR

MERCI BEAUCOUP



Supervision/Mentorat **Révision terminologique en cours au sein** **de l'ACPS**

Au fil du temps, l'ACPS a pris l'habitude d'utiliser le terme « supervision » pour décrire la relation entre un(e) stagiaire(e) en cours de stage pratique et un(e) professionnel(le) reconnu(e) dans le domaine de la consultation en performance mentale qui en soutient le développement professionnel. Dans le cadre de l'arrimage et de l'accréditation de l'ACPS avec l'AASP, certaines irrégularités terminologiques ont été relevées et sont en cours d'examen. Par exemple, le fait que l'AASP utilise le terme « mentorat » et l'ACPS le terme « supervision » représente l'une des irrégularités constatées.

L'ACPS s'affaire à évaluer les implications qu'engendrerait le remplacement terminologique de « supervision » pour « mentorat » afin de préserver la conformité du processus d'accréditation de l'AASP. Le dernier paragraphe de la section B du CMPC Mentorship Handbook de l'AASP explique en détail la raison pour laquelle ils ont choisi d'utiliser le terme « mentorat » plutôt que « supervision ». En effet, dans les professions détenant des permis de pratique aux États-Unis, les superviseur(e)s sont habituellement légalement responsables des services proposés par leurs personnes supervisées.

Vous remarquerez à la lecture de ce bulletin d'information que les termes « supervision » et « mentorat » sont tous deux utilisés pour décrire la relation professionnelle entre un(e) stagiaire et le ou la professionnel(le) reconnu(e) qui soutient son développement professionnel. Pour le moment et dans le cadre de ce processus de validation des irrégularités, vous pouvez considérer ces termes comme des synonymes. D'autres mises à jour terminologiques vous seront communiquées plus tard cette année.

LA PERFORMANCE MENTALE EN MILIEU **UNIVERSITAIRE**

L'ACPS a la chance de compter sur une variété d'adhérents, allant des membres stagiaires, aux universitaires, aux membres professionnels. En plus de souligner le travail accompli par les CPM, il est important de reconnaître les précieuses contributions des membres universitaires. Vous trouverez ci-dessous trois résumés analytiques préparés par des membres stagiaires et professionnels. Si vous désirez partager un résumé dans le bulletin, faites parvenir un courriel à Katrina Waldhauser à kj.waldhauser@gmail.com.

Pomerleau-Fontaine, L., Bloom, G. A., & Alexander, D. (2023). Wheelchair basketball athletes' perceptions of the coach-athlete relationship. *Adapted Physical Activity Quarterly*, 40, 105-115. <https://doi.org/10.1123/apaq.2022-0003>

La plupart des recherches portant sur la relation entraîneur(e)-athlète ont été explorées du point de vue des athlètes non handicapé(e)s. L'objectif de cette étude était d'explorer la perception des athlètes de basketball en fauteuil roulant sur la relation entraîneur(e)-athlète. Six athlètes de basketball en fauteuil roulant ont été rencontré(e)s lors d'entrevues semi-structurées et les données ont été traitées dans une perspective réflexive. Les athlètes ont souligné l'importance du rôle joué par les entraîneur(e)s parasportif(-ive)s qui favorisaient un environnement d'entraînement agréable pour le basketball en fauteuil roulant et ont apprécié ceux et celles qui connaissaient l'équipement de leurs athlètes et qui détenaient une expérience personnelle en parasport.





LA PERFORMANCE MENTALE EN MILIEU UNIVERSITAIRE

Les athlètes ont également indiqué leurs préférences personnelles, notamment pour les entraîneur(e)s qui tiennent compte des différences entre les sexes et qui perçoivent les relations professionnelles au niveau national comme étant des facteurs contribuant à la relation entraîneur(e)-athlète. Les résultats obtenus à ce jour profitent à la fois aux entraîneur(e)s parasportif(-ives) et aux para-athlètes en fournissant une description des comportements, des caractéristiques et de l'expertise des entraîneur(e)s qui influencent non seulement la dyade entraîneur(e)s parasportif(-ive)s/para-athlètes, mais également le bien-être et le développement athlétique des para-athlètes.

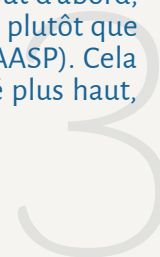
Richard, V., Lavoie-Léonard, B., & Romeas, T. (2021). Embedding perceptual-cognitive training in the athlete environment: An interdisciplinary case study among elite female goalkeepers preparing for Tokyo 2020. *Case Studies in Sport and Exercise Psychology*, 5, S1-44-S1-58. <https://doi.org/10.1123/cssep.2021-0028>.

Les gardiennes de but jouent un rôle essentiel et très pointu en water-polo. Elles s'appuient sur des compétences perceptivo-cognitives (P-C) avancées qui leur permettent de prendre des décisions rapides et précises. Cependant, leur environnement d'entraînement quotidien manque souvent de stimulation et de représentativité face aux exigences du jeu. La pandémie de COVID-19 a amplifié cette réalité lorsque les entraînements sans contact sont devenus la « nouvelle normalité ». Lors de la préparation de l'équipe nationale féminine canadienne pour les Jeux olympiques de 2020, l'entraînement P-C des gardiennes de but a été traité comme une priorité. L'initiative a été dirigée en collaboration avec le ou la consultant(e) en performance mentale de l'équipe et des expert(e)s provenant de domaines transdisciplinaires. Elle commençait par l'évaluation de la gamme étendue de compétences P-C des gardiennes de but. En préparation des Jeux olympiques, une série d'activités P-C (p. ex. entraînements d'anticipation par analyse vidéo, coordination œil-main et exercices visuomoteurs) inspirées des principes de dynamique écologique a été organisée. Des technologies de réalité virtuelle avec des charges d'entraînement ont été utilisées pour enrichir et diversifier l'environnement d'entraînement quotidien des gardiennes de but. Cette étude de cas présente l'évaluation des compétences P-C, le contexte et la méthode de mise en œuvre des activités P-C ainsi que l'impact global qu'elles ont eu sur les gardiennes de but. Les réflexions et les contraintes sont également partagées pour encourager les efforts interdisciplinaires en psychologie du sport et sensibiliser les consultant(e)s en performance mentale sur l'importance de l'entraînement des aptitudes psycho-perceptivo-motrices en performance mentale.

SUPERVISION - DÉMARCHES INITIALES

Écrit par: : Josh Zettel, Lead of Supervision Committee

Le processus de supervision formelle joue un rôle important et formateur dans le développement professionnel de tous(-tes) les consultant(e)s en performance mentale certifié(e)s (CPMC). Alors que la membreship de l'Association canadienne de psychologie du sport (ACPS) ne cesse d'augmenter, la demande connexe de superviseur(e)s compétent(e)s et prêt(e)s à soutenir les professionnel(le)s en début de carrière dans leur champ de pratique s'accroît également. Les CPMC établi(e)s désirent offrir de la supervision ou les stagiaires à la recherche de supervision doivent considérer les aspects suivants avant d'entamer leur démarche. Tout d'abord, il faut préciser que l'ACPS a choisi d'utiliser les termes « superviseur(e) » et « personne supervisée » plutôt que les termes « mentor(e) » et « mentoré(e) » utilisés par l'Association for Applied Sport Psychology (AASP). Cela vous sera utile lorsque vous consulterez les ressources en accréditation de l'AASP. Comme indiqué plus haut, l'ACPS est à valider ces irrégularités.





Ressources importantes pour les superviseur(e)s et les personnes supervisées

Pour vous assurer d'être au fait des dernières exigences et mises à jour en matière de supervision, vous trouverez ci-dessous plusieurs ressources importantes à consulter. Les superviseur(e)s ont comme principale responsabilité l'application des mises à jour permanentes et des exigences actuelles en matière d'accréditation. Les personnes supervisées doivent s'assurer que leur superviseur(e) est inscrit(e) au registre des mentor(e)s approuvé(e)s et qu'il ou elle conservera son statut de « mentor(e) approuvé(e) » pour la durée complète de l'entente de supervision.

- [Registre des mentor\(e\)s approuvé\(e\)s](#)
- [Guide du ou de la candidat\(e\) au programme d'accréditation](#)
- [Lignes directrices pour les mentor\(e\)s au CPMC et recommandations sur les meilleures pratiques](#)
- Mises à jour sur l'accréditation CPMC
- Modèle d'entente de supervision – à venir sous peu

Ce qu'il faut préparer pour la supervision:

Pour les personnes désirant devenir superviseur(e) ou supervisé(e), nous avons compilé une liste de documents et de ressources qui vous aideront à démarrer le processus. Le modèle d'entente de supervision est un bon outil pour les superviseur(e)s, car il leur permet d'entamer la discussion et de définir les attentes avec leurs personnes supervisées. N'oubliez pas d'échanger sur le coût des réunions de supervision, le mode de suivi des heures et de traitement des paiements et la façon dont vous vous réunirez et partagerez les fichiers.

- | | |
|-----------------------------------|--|
| Superviseur(e) : | Personne supervisée : |
| - Modèle d'entente de supervision | - Suivi des heures de stage |
| - Suivi des heures de supervision | - Suivi des heures de supervision |
| - Modèle de facture | - Questions spécifiques sur la supervision |
| - Suivi des paiements | - Fonds pour payer la supervision |
| - Logiciel de partage de fichiers | |
| - Logiciel de réunions virtuelles | |

Sujets à aborder avant d'entamer la supervision :

La rencontre exploratoire entre un(e) superviseur(e) et une personne qui sera bientôt supervisée est une bonne occasion pour faire connaissance et échanger sur la nature de la supervision. Plusieurs détails doivent être abordés lors de la rencontre exploratoire pour permettre à la personne supervisée à la recherche d'un(e) superviseur(e) de prendre une décision éclairée qui reflétera ses objectifs de développement professionnel. Vous trouverez ci-dessous une liste de sujets qui aideront les superviseur(e)s et les personnes supervisées à se préparer à cette rencontre exploratoire.

- Parcours professionnel; objectifs professionnels
- Domaine de compétence
- Exigences en matière de stage
- Assurance responsabilité civile
- Disponibilités de supervision et fréquence des réunions
- Attentes du ou de la superviseur(e)
- Attentes de la personne supervisée
- Partage de fichiers et logiciel de réunions
- Coût de la supervision
- Politique d'annulation





MISE À JOUR SUR L'ACCRÉDITATION CPMC

Écrit par: Sharleen Hoar, PhD., CPMC, Lead of CSPA Certification Committee

Membres du comité: Sharleen Hoar (sdhoar@gmail.com; responsable), Sommer Christie, Diane Culver, Natalie Durand-Bush, Sebastian Harenberg, Katharine Tannimen

DATES IMPORTANTES

1er janvier 2023

- Les CPMC doivent payer leur cotisation de reconnaissance des compétences au conseil d'accréditation.
- Tous(tes) les mentor(e)s non-CPMC doivent prouver qu'ils ou elles détiennent 6 UFC de mentorat pour être ajouté(e)s au registre.
- Tout(e) stagiaire entamant un processus d'accréditation doit avoir suivi trois cours de maîtrise (3 cours crédités) dans un domaine relié à la psychologie du sport.
- Toute personne désirant devenir membre professionnel(le) de l'ACPS doit détenir l'accréditation CPMC.

Le 31 octobre 2023

- Dernière chance d'apporter des modifications au dossier pour les personnes désirant devenir membre professionnel(le) de l'ACPS à partir du 1er janvier 2023. Les dossiers incomplets seront refusés. Les candidat(e)s devront d'abord obtenir l'accréditation CPMC avant de déposer une nouvelle demande d'affiliation en tant que membre professionnel(le).

Le 31 décembre 2023

- Dernière chance pour les membres professionnel(le)s affilié(e)s ACPS et non-CPMC de déposer une demande d'accréditation CPMC par la voie du processus d'application ACPS.

Application d'un(e) CPMC à l'Atelier des membres professionnel(le)s affilié(e)s de l'ACPS

Lors de ce court atelier de 30 minutes, un(e) membre du comité de certification de l'ACPS assiste les membres professionnel(le)s dans la préparation de leur demande. L'animateur(trice) sera également disponible pour répondre à toutes questions concernant le processus de certification (y compris l'examen de certification) et la demande d'inscription au registre des mentor(e)s agréé(e)s.

Dates des ateliers:

- Le 21 juin à 16 h HE
- Le 23 août à 12 h HE
- Le 4 octobre à 15 h HE
- Le 1er décembre à 15 h HE



MISE À JOUR SUR L'ACCRÉDITATION CMPC

Comment être ajouté(e) au registre des mentor(e)s approuvé(e)s du conseil d'accréditation

Qu'est-ce que le registre des mentor(e)s approuvé(e)s?

Le registre des mentor(e)s approuvé(e)s est une liste combinée de mentor(e)s certifié(e)s et non certifié(e)s qui ont été approuvé(e)s par le conseil d'accréditation pour mentorer les candidat(e)s, conformément à l'exigence d'expérience de mentorat du programme d'accréditation.

Les candidat(e)s doivent vérifier que les mentor(e)s figurent au registre et sont approuvé(e)s par le conseil avant de commencer leur expérience de mentorat; ils ou elles doivent également s'assurer que leur mentor(e) maintienne son inscription au registre tout au long du processus pour éviter le risque d'inadmissibilité au crédit des heures cumulées.

Comment être ajouté(e) au registre des mentor(e)s approuvé(e)s?

À partir du 1er janvier 2023, les membres professionnel(le)s affilié(e)s de l'ACPS pourront figurer sur le registre des mentor(e)s approuvé(e)s du conseil d'accréditation de deux manières différentes.

1. Passerelle d'accréditation CPMC

Pour les professionnel(le)s à plus de 2 ans de l'achèvement de leurs études, il s'agit de a) obtenir l'accréditation CPMC et b) présenter une preuve d'obtention de 6 heures d'unités de formation continue (UFC) en supervision et en mentorat. Si vous êtes à moins de 2 ans de la fin de vos études, vous devez attendre 2 ans avant d'utiliser la passerelle.

[Le formulaire de demande et le registre des UFC sont disponibles ici](#)

2. Passerelle d'accréditation non-CPMC

Cette passerelle est accessible 5 ans après l'obtention d'un diplôme d'études supérieures dans un domaine connexe et la préparation d'une demande détaillée présentant les documents d'études et l'expérience de stage pratique. Vous devez également fournir la preuve de votre obtention de 6 heures d'unités de formation continue (UFC) en supervision et en mentorat.

[Le formulaire de demande et le registre des UFC sont disponibles ici](#)



MISE À JOUR SUR L'ACCREDITATION CMPC

Les membres professionnel(le)s de l'ACPS s'efforcent de respecter leur code de déontologie. Le principe C du Code de déontologie (responsabilité professionnelle et scientifique) et la norme professionnelle 14 (délégation et supervision des subordonné(e)s) concernent directement la responsabilité de mentorat et de supervision. L'inscription au registre des mentor(e)s approuvé(e)s valide qu'un(e) mentor(e) possède les compétences requises pour offrir de la supervision. Une personne supervisée ne peut soumettre les heures réalisées en supervision dans sa demande d'accréditation CPMC si le ou la superviseur(e) ne figure pas au registre des mentor(e)s approuvé(e)s.

Quelles sont les exigences d'approbation?

- Détenir une maîtrise ou un doctorat dans un établissement d'enseignement supérieur accrédité au niveau régional (ou l'équivalent non américain) dans un domaine connexe directement lié aux sciences sportives ou à la psychologie.
- Détenir 5 années ou plus d'expérience après l'obtention d'une maîtrise ou d'un doctorat qualifiant(e) où le ou la candidat(e) a développé des programmes et/ou offert des services à des participant(e)s dans le domaine du sport ou d'autres contextes de performance. Il ou elle doit avoir permis à sa clientèle de développer et d'utiliser des compétences mentales, de vie et d'autorégulation pour optimiser la performance, l'implication, la satisfaction et/ou le développement personnel.
- Avoir cumulé des connaissances étendues dans le domaine de la psychologie du sport et/ou apporté des contributions significatives dans son champ d'expertise professionnelle ou publique, comme en témoigne sa participation à de nombreuses activités tenues avant et/ou après l'obtention de sa maîtrise ou de son doctorat qualifiant(e) (p. ex., suivre une formation en psychologie du sport/expériences éducatives, enseigner la psychologie du sport, participer à des conférences/séminaires/ateliers/stages en psychologie du sport, appartenir à des organisations professionnelles de psychologie du sport, publier des produits éditoriaux en psychologie du sport, compléter des projets/procédures d'octroi de subventions en psychologie du sport).
- Avoir reçu une formation formelle en mentorat/supervision et/ou détenir une vaste expérience en mentorat/supervision de mentoré(e)s/personnes supervisées.
- Avoir bénéficié d'un mentorat, d'une supervision et/ou d'une concertation entre collègues en ce qui concerne la fourniture de programmes et/ou de services destinés aux personnes sportives ou à d'autres populations de performance tout au long de sa carrière.

Comment puis-je obtenir des unités de formation continue en supervision/mentorat?

Les unités de formation continue peuvent être cumulées lors de diverses activités telles que :

- Des sessions de conférences et des séminaires en ligne parrainés par l'AASP
- Des sessions de conférences et/ou séminaires en ligne organisés par des organisations reconnues à l'échelle nationale (APA, APA Div 47, ISSP, NATA, NCC, etc.) dans le domaine de ??? seront acceptés.

Quelques activités proposées :

Séminaires en ligne passés de l'AASP (en anglais seulement) :

- [Multicultural Mentorship: Define. Explore. Act.](#)
- [Three Pathways for Providing Supervision in Sport and Performance Psychology: Adapting Supervision into Different Settings](#)
- [Professional Development as a Journey - With the Supervisor as a Tour Guide](#)
- [Best Practices in Supervision for Developing Competent Consultants](#)

American Psychological Association Continuing Education

L'APA propose plusieurs séminaires en ligne sur demande que vous pouvez acheter pour obtenir des crédits de formation continue. <https://apa.content.online/catalog/searchResult.xhtml>

Cours de développement professionnel continu sur le Web de la Société canadienne de psychologie

La SCP propose plusieurs cours sur demande en français et en anglais.





PRINTEMPS 2023

ASSOCIATION CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE DU SPORT

REMARQUE DU COMITÉ D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ, D'INCLUSION ET D'ACCESSIBILITE (EDIA)

Le comité EDIA souhaite remercier de tout cœur les personnes qui ont récemment participé à la série de conférences sur les expériences musulmanes dans le sport présentées par l'ACPS. Nous aimerions remercier tout particulièrement les oratrices de cet événement : Zeana Hamdonah et Humaira Sedu! Nous en profitons pour inviter les membres à notre nouvelle série de conférences EDIA présentées par l'ACPS qui permettra de poursuivre les discussions sur l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité dans le système sportif. Notre plus récent séminaire en ligne avait lieu le 12 mai 2023 et portait sur Les femmes dans le sport du point de vue de nos conférencières, Shireen Ahmed, Sabrina Razack et Christa Eniojukan. Si vous l'avez manqué, consultez la page des membres dans les semaines à venir pour visionner l'enregistrement.

Nous encourageons également nos membres à consulter nos initiatives Amplify et Spotlight qui sont régulièrement partagées sur les plateformes médiatiques de l'ACPS. « Amplify » est une initiative de l'ACPS-EDIA qui permet de revisiter/renouer avec le travail important des meneur(-euse)s de l'EDIA qui ont très généreusement partagé leur temps et leurs idées avec la communauté de l'ACPS (p. ex. par le biais de groupes de discussion sur des livres, de conférencier(-ière)s invité(e)s, de séminaires en ligne, de discussions entre expert(e)s, etc.)

Plus récemment, nous avons renoué avec les meneuses de l'EDIA : [Zeana Hamdonah](#) et [Humaira Sedu](#) qui ont participé au séminaire en ligne sur les expériences musulmanes dans le sport. « Spotlight » est une publication mensuelle proposée par le comité EDIA de l'ACPS qui permet de mettre en lumière diver(se)s membres ou personnes de notre communauté qui s'engagent vers l'inclusion, la diversité et l'équité. Nous avons récemment mis en lumière [Maria Gallo](#), professeure à la Faculté de kinésiologie de l'Université de Colombie-Britannique et ambassadrice de rugby féminin.

Si vous connaissez des membres ou des personnes de notre communauté qui s'engagent vers l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité dans le cadre de leur travail personnel ou professionnel et qui méritent d'être mis(e)s en lumière, n'hésitez pas à communiquer avec nous! N'hésitez pas à prendre contact avec nous et à nous faire part de vos commentaires en communiquant avec Shelbi Snodgrass, responsable du comité, à : snodshel@telusplanet.net

ATELIERS POUR LA SANTÉ MENTALE DES ENTRAÎNEURS DU CCSMS

Le Centre canadien de la santé mentale et du sport, en collaboration avec l'Association canadienne des entraîneurs, offre une trilogie d'ateliers intitulée « Propulser la littératie en santé mentale des entraîneurs ». Les entraîneurs canadiens possédant un numéro de PNCE valide, enregistrés auprès de l'Association Canadienne des Entraîneurs (ACE), âgés de 18 ans et plus, et capables de lire, de parler et d'écrire en anglais ou en français peuvent participer. Pour favoriser l'équité et l'accessibilité, les trois ateliers seront offerts gratuitement pendant un an, soit du mois d'avril 2023 au mois de mars 2024.

Chef de projet, Jennifer Misurelli, Directrice de l'éducation et de la sensibilisation de la communauté,
CCSMS: education.outreach@ccmhs-ccsms.ca





PRINTEMPS 2023

CASSOCIATION CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE DU SPORT

POUR EN SAVOIR PLUS



1. Maximiser le potentiel de l'entraîneur par la force de la triade mentale (santé/maladie/performance mentale)
2. Propulser le mieux-être et la performance des entraîneurs par les autosoins
3. Promouvoir la puissance de la santé mentale par les pratiques d'entraînement

PERSONNES-RESSOURCES

Les ateliers sont animés par des personnes-ressources formées par le CCSMS qui :

- ont une connaissance du sport, de l'entraînement et de la triade mentale (santé mentale/maladie/performance)
- sont des praticiens de santé mentale qualifiés (conseillers, psychologues, psychothérapeutes) et/ou des consultants en performance mentale (CPM)
- représentent diverses caractéristiques démographiques (antécédents, expérience, langue, identité sociale, zone géographique)

Toute personne peut organiser un atelier pour une organisation ou une équipe en cliquant [ici](#) ou en utilisant le code QR.

CONFÉRENCES À VENIR

JUIN

14 au 17 juin
International Society of Behavioral Nutrition and Physical Activity (ISBNPA)
Uppsala, Suède

23 au 25 juin
Association canadienne de psychologie
Toronto, ON

JUILLET

20 au 23 juillet
IPPA World Congress on Positive Psychology
Vancouver, C-B.

AOÛT

3 au 5 août
American Psychological Association
Washington, D.C.

22 au 26 août
International Society of Behavioural Medicine
Vancouver, C.-B.

OCTOBRE

18 au 21 octobre
Association for Applied Sport Psychology
Orlando, Floride

NOVEMBRE

12 au 15 novembre
American Public Health Association
Atlanta, GA

NOUS VOUS REMERCIONS DU FOND DU CŒUR!

Merci à tous(tes) les bénévoles qui veillent au bon fonctionnement de l'ACPS. Cela inclut le conseil d'administration de l'ACPS et tous les comités d'étude qui investissent officieusement un nombre incalculable d'heures pour soutenir les activités offertes par l'ACPS. Le temps, l'énergie et le dévouement que vous consacrez à l'ACPS sont très appréciés.

